

DES BAINS
DE
BOURBONNE-LES-BAINS

PAR I. LE BON

HETROPOLITAIN, MEDECIN DU ROY.

Extrait du *Bibliotheca Borvoniensis* du D^r E. BOUGARD.



A LYON
PAR BENOIST RIGAUD

MCLXXXV.

CH. B
M
746

I.8631

2 /

DES BAINS
DE
BOURBONNE-LES-BAINS



JEAN LE BON.

1590.

Jean Le Bon, plus connu dans le monde scientifique sous le nom de *Hétéropolitain*, *Hétropolitain*, *Heteropolitanus*, *Joannes Probus*, naquit au commencement du xvi^e siècle, à Autreville, petit village du Bassigny, à 44 kilomètres de Chaumont. Il exerça d'abord la médecine dans cette ville où il se maria; on le trouve encore au rôle des impôts en 1568.

A cette époque nous le voyons fixer sa résidence tantôt à Langres, tantôt à Lyon, avec le titre de médecin du roi Charles IX (1) et du cardinal de Guise.

(1) Doit-on donner à Jean le Bon le titre de médecin du roi? Nous avons dû nous renseigner à ce sujet près de notre savant confrère, A. Chereau, pour qui l'histoire des archiâtres royaux n'a plus de secrets. Il ne faut pas croire que tous les médecins qui

A l'occasion des ravages commis par les reîtres cantonnés dans les environs de Langres, il se proposait d'écrire un ouvrage sous le titre de *Franconimya*, dans lequel il devait détailler les *exécrables maux et forfaits* dont il avait à se plaindre :

Qui a maison à Langres
Il a chasteau en France

écrit-il page 36 de son *Abrégé de la propriété des bains de Plombières*.

ont signé : *médecin du roi*, dans leurs ouvrages ou ailleurs, appartinssent véritablement à la cour. Beaucoup de médecins des xvi^e et xvii^e siècles, par amour-propre et dans un but de renommée, se sont affublés de cette qualification, quoique jamais ils n'eussent tâté un pouls royal. Nous citerons entre mille exemples, Symphorien Champier qui partout écrit *médecin du roi*, *Comes archiatrorum*, et qui ne fut jamais attaché qu'au duc de Lorraine.

Il arrivait souvent aussi qu'un médecin obtenait de la cour ce titre de *médecin du roi*, mais d'une manière purement honorifique, et sans qu'il ait mis pour cela le pied à la cour, à peu près comme nos commerçants de Paris qui mettent sur leurs enseignes : *chapelier, tailleur*, etc., *de l'Empereur*, et qui n'ont pas fourni une épingle aux Tuileries.

Enfin, nos rois en parcourant la France donnaient quelquefois, en passant, de ces titres. C'est ainsi que Charles IX, en passant à Salon, donna le titre de *médecin du roi* à Nostradamus, quoique, certainement, l'astrophile provençal n'ait jamais soigné le prince.

Jean le Bon était-il médecin du roi au même titre que Symphorien Champier, que Michel Nostradamus, c'est ce que nous ignorons. Quant aux médecins de la cour de Charles IX, nous entendons par là ceux qui ont été inscrits sur les *Etats de maison du roi*, et qui ont joui du *comillimus*, qui ont été, en un mot, *l'ommesaux de la Couronne*, Jean le Bon n'en fait pas partie

C'est de Lyon qu'il adressa à M. de Saint-Belin, abbé de la Crête, son article sur les bains de Bourbonne.

Il revint mourir à Chaumont en 1583, laissant par testament des donations importantes à l'église Saint-Jean de Chaumont, où sa veuve se remaria.

Savant et laborieux autant qu'on peut en juger par la liste de ses nombreux ouvrages, notre compatriote, pour se donner plus de relief à lui-même, ou bien pour relever l'importance de son petit village, voulut joindre à son nom celui de son pays. Mais craignant sans doute que la dénomination *d'Autrevillain* ne donnât lieu à quelque fâcheuse équivoque, il grécisa ce mot et en fit assez pompeusement *Hétéropolitain*, nom qu'il adopta souvent par la suite.

Il publia successivement :

L'Oraison ou invective contre les poètes confrères de Cupidon, et Rithmailleurs françois de notre temps, imprim. à Rouen, l'an 1554, sous le nom de Jean Nobel, anagramme de Le Bon.

Dialogue de l'antre de Mercure : épître à ses amis touchant la liberté parisienne. Paris, Pierre Gautier, 1557, in-16.

Philippique de Jean Macer contre les poetastres et rimailleurs françois de notre temps. Paris, Guill. Guil-

lard, 1557, in-16. Cette pièce fort rare est attribuée par La Croix du Maine à notre auteur.

Avertissement à Ronsard, touchant sa Franciade.
Paris, Denys du Pré, 1568, in-8°.

Le Rhin, au roi, ou, à l'imitation du Danube qui a parlé plusieurs fois, par prosopopée, aux empereurs romains, l'auteur introduit le fleuve du Rhin parlant au roi, l'exhortant de venir voir et jouir de ce qui lui appartient, et en ce faisant être terreur à Reistres qui viennent fourrager la Lorraine et ravager la Champagne. Paris, Denys du Pré, 1569, in-8°.

Etymologicon françois de l'Hétropolitain (Jean Le Bon). Paris, Denys du Pré, 1571, petit in-8.

Le Tumulte de Bassigni appaisé et esteinct par l'auctorité, conseil et vigilance de monseigneur le cardinal de Lorraine ; ensemble la reprise du Chasteau de Choiseul par l'armée du Roy, en ce mois de mai mil cinq cent soixante et treize par I. Le Bon Hétropolitain, médecin de Mr le cardinal de Guyse, A Lyon, par Benoist Rigaud, M. D. LXXIII. (1).

Abrégé de lapropriété des bains de Plommières (Plom-

(1) Réimprimé dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Gimber et Danjou, Tom. VIII, 1^{re} série, et dans le *Tre'sor de la Champagne*, publié par Carnandet. 1^{re} livraison, 1863

bières), extrait du livre latin de I. Le Bon, Paris, Cl. Macé, 1576, in-16. On n'a aucune preuve que l'ouvrage latin d'où Jean le Bon dit avoir extrait cet abrégé ait jamais paru.

Il annonce dans ce livre (pag. 39) un *Ouvrage sur la peste*, qu'il nomme *fièvre synechestérique*, des *additions à la chirurgie de Sclopetis*, enfin (page 35), un *Traité sur les eaux de Bourbonne* : « Les gouttes soyent schyatique ou chiragrie ou podagrie, — écrit-il — et toutes tumeurs froides et maladies froides et enfleures se guérissent à Bourbonne-les-Bains, comme plus amplement l'ay démontré en un livre imprimé de la faculté et vertu d'iceux. »

Therapia puerperarum, per Joannem Le Bon, heteropolitanum medicum. Parisiis, Jacobus du Puys, 1557, in-16. Jean le Bon a aussi traduit en français divers traités d'Adamant, d'Aristote, de Galien, de Lucien, etc. . .

Adages et proverbes de Solon de Voge, recueillis par (Jean Le Bon, dit) l'Hétropolitain ; premier liure, deux, trois et quatriesme, Reveuë par l'auteur. Paris, Nic. Bonfons, in-16.

Ce petit traité in-16, extrêmement rare, mérite une mention toute particulière parmi les livres de proverbes publiés à cette époque. On n'en connaît la date que par

celle des épîtres qui précèdent la deuxième (1576) et la troisième (1577) parties. Il ne renferme pas moins de cinq mille proverbes ou dictons sur toutes les matières. En le parcourant, on peut se faire une idée de ce que devait être notre compatriote, esprit élevé, hardi, d'une grande indépendance sur tous les points, rempli de malice, moqueur même. Il aime surtout à consigner les dictons populaires dirigés contre la religion, les grands, les médecins et les femmes. On va juger du style, du laisser aller et du sans façon de quelques-uns ; c'est dans son livre qu'on trouve :

Il faut avoir du nez pour estre pape.
Dieu sçait comme se font les papes !
Une religion peu à peu emporte une autre.
— Le roi n'est qu'un homme.
L'impératrice n'est qu'une femme.
Les grands n'aiment les petits que pour le service.
Trop de chasteaux en France et de là trop de pauvres.
— Trop de docteurs, peu de médecins.
Si le médecin ne demeure riche, ça esté une beste.
Les médecins sont les notaires des apoticaire.
La boutique du médecin est aux champs et à la ville.
En despit des médecins nous vivrons jusqu'à la mort.
— A qui Dieu veut aider sa femme lui meurt.
Les femmes sont toujours meilleures l'année qui vient.
Une femme ne cèle que ce qu'elle ne sçait pas.

L'origine et invention de la Rhyme, par J. Le Bon, médecin du Roy, à Ronsard, premier rhumeur

des françois. (Lyon), Benoist Rigaud, 1582, in-8°.

Le Bastiment, Erection et Fondation, Des Villes et Citez assises ès trois Gaules, avec le Catalogue d'icelles. Plus un traicté de la propriété des Bains, Fleuves et Fontaines admirables. Le tout reveu et augmenté par I. Le Bon, médecin du roy. A Lyon, par Benoist Rigaud, 1590, in-16.

Les premiers auteurs de ce petit in-16, souvent réimprimé sous différents titres et avec des augmentations successives, sont : le célèbre médecin Symphorien Champier, Claude Champier, son fils, et Gilles Corrozet, imprimeur, libraire, poète et érudit tout à la fois.

La première édition, la plus ancienne qu'on connaisse, a pour titre : *Les antiques erections des Gaules, compendieuse et brieve description des fondations des villes et citez assises ès trois Gaules*, etc. Paris (Gilles Corrozet) 1531, in-16, fig. sur bois.

Quatre ans plus tard parût une nouvelle édition avec le nom de Gilles Corrozet, sous le titre : *Les antiques erections des Gaules, compendieuse et brieve description des fondations des villes et Citez assises ès trois Gaules, histoire tres-utile et délectable nouvellement mise en lumière par Gilles Corrozet.* Paris, Gilles Corrozet, 1535, petit in-8.

Dans le même moment, François Juste, libraire à Lyon, réimprimait le même ouvrage, augmenté d'un second livre par Claude Champier et du petit traité des fleuves et fontaines... traduit du latin de Symphorien Champier par son fils, sous le titre suivant : *Le Catalogue des antiques érections des villes et Citez, fleuves et fontaines, assises ès trois Gaules, c'est assauoir Celtique, Belgicque et Aquitaine contenant deux livres. Le premier faict et composé par Gilles Corrozet, parisien, le second, par Cl. Champier, lyonnois, avec un petit traicté des fleuves et fontaines admirables, estant es dites Gaules ; histoire très-utile et délectable, nouvellement mise en lumière.* Lyon, François Juste (sans date) in-16, car. goth. fig. sur bois.

Depuis lors ce livre fut presque toujours réimprimé avec le titre et les additions de Juste — 1536, 1537, sans lieu d'impression, lettres rondes ; — 1538. pet. in 8. Paris, Denys Iannot ; — 1539, in-16. Anthoine Bone-mere ; — 1540, petit in-8 gothique ; — 1543, in-16, Paris Alain Lotrian ; — 1557, nouvelle édition publiée par Claude Champier sous le titre : *Le bastiment des antiques érections des principales villes et Citez assises es trois Gaules, contenu en deux livres, avec un traicté des fleuves et fontaines admirables, estant es dites Gaules.* Lyon, Ben. Rigaud et Jean Saugrain, 1557, in-16 ; —

1558, Traduction italienne, *Vinegia, M. Tramezzino*, petit in-8 ; — 1575, Benoist Rigaud, Lyon, in-16, revue par Jean Le Bon.

Enfin en 1590 parut à Lyon, chez Benoist Rigaud, sept ans après la mort de l'Hétropolitain, l'édition qui nous occupe, et où se trouve l'article (pag. 176-199) sur Bourbonne, annoncé dans *l'Abrégé de la propriété des bains de Plommières*. Nous ne sachions pas qu'il ait jamais été imprimé séparément, quoiqu'en dise l'auteur.

Réimprimé par nos soins dans le *Trésor des pièces rares et curieuses de la Champagne* (1), cet article est trop important pour l'histoire et la bibliographie de nos thermes, pour ne pas trouver place ici.

(1) Tome I. p. 227.



DES BAINS
DE
BOURBONNE-LES-BAINS

PAR I. LE BON
HETROPOLITAIN, MEDECIN DU ROY

—
A REVEREND PERE EN DIEU
MONSIEUR DE S. BELIN (1), ABBÉ DE LA CRESTE (2).

Monsieur, voyant en ce Bassigni, dernier et premier quartier de Champaigne, maintes recommandables singularitez, bien de Dieu, et liberalité de nature, comme entre autres choses sont les bains de Bourbonne les Bains, ou de Bourbonne les Thermes anciennement, ayant ce peu de loy-

(1) Geoffroi de Saint-Belin, abbé de Lacrète, de Septfontaines et de Saint-Savin, puis évêque de Poitiers, succéda à François de Choiseul, dernier abbé régulier de Lacrète. Ardent ligueur, il ne se soumit que tard à Henry IV. Il est mort dans sa ville épiscopale en 1611. Ne pas le confondre avec Geoffroi de Saint-Belin, marié à Marguerite de Baudricourt, fondateur de la chapelle du Sépulcre, dans l'église Saint-Jean de Chaumont.

(2) Lacrète, abbaye de l'Ordre de Cîteaux, et deuxième fille de Morimond, fondée en 1121. Canton d'Andelot, sur le Rognon, à 25 kilomètres de Chaumont.

sir à Lyon en ce mois de Novembre, hors neantmoins de ma bibliothecque, où sont mes memoires de cecy, et de plusieurs autres choses, ie vous ay traicté cest abbrege, pour vous tester de combien ie vous prise et honore, comme estant l'un en ce pays, qui faictes estat à bon escient des Muses et bonnes lettres, desbarbarisant le reste du Bassigni, à ce moyen et occasion, ay aussi dressé cecy pour le bien public, ne voyant Bains en Europe pareils à ceux-cy, pour le genre des maladies à qui ils seruent, d'où verront, que ceux de Lyon, Basle, Strasbourg, Rouen, Orléans, Paris et d'autres pays lointains, ne s'achemineront legèrement à Spas en Liege, ou autre part, et ailleurs, (comme j'ay veu) sans y penser, et avec bon conseil du medecin, cy apres. l'en parle, comme sçauant les ayant practiquez par l'espace de vingt ans entiers et plus : ensemble ceux de Plommieres, qui ne cedent en rien à ceux de Luc, ce que ie vous feray apparostre, aydant Dieu le Createur, qui me reserue à meilleure chose, ainsi que j'en ay la foy et ferme esperance, et laisseray peu à escrire à ceux qui suruiendront par deça, soit de nos fleuves, mines, herbes, forests, (combien que Monsel descriue l'immense forest de Passauant, dite anciennement la vieille Langre, et ses riuieres) pouuant hardiment prendre et planter la paume à ceux qui sont pour le iourd'huy, et par aduantage m'escaller à ceux qui sont de ma profession et science en toute la France, comme bien le pourra porter ma poésie à la posterité, *absit tatem dicti arrogantia*. Et si plusieurs me surpassent en richesses et biens, tant plus les devanceray-je en variété d'escrits et poésie, où j'ai distillé mon cerueau, et gagné des poils gris auant le temps, vaquant à mes negoces et petits priuez affaires, plus par aquis qu'autrement. A tant feray fin laconiquement, Monsieur, reseruant ailleurs à déduire voz vertus, et toutes autres meilleures estudes ou vous employez votre gentil et diu-

esprit, priant Dieu, vous donner en santé, bonne et longue vie. De Lyon ce quatriesme Novembre mil cinq cens septante et quatre.

Votre seruiteur, et voisin medecin,

LE BON.



DES BAINS
DE
BOURBONNE-LES-BAINS



CHAPITRE I.

Considerant auiourd'huy plusieurs doctes personnages en Italie, Allemagne, et autres lieux faire recherche de la propriété des Bains, façon de baigner les malades, selon l'ancienne doctrine des medecins anciens, comme bien auoit commencé le grand Apollon à Fontaine-bleau et autres, les singularitez des prouinces, contrees, villes et lieux, ie n'ay voulu faillir ayant leu le gros tome de tous ceux qui ont iamais fait mention des dits Bains, faire vn abbrege de ceux de Bourbonne les Bains, pour estre de faculté et vertu singuliere et prerogatiue, sur tous autres de leur qualité, et non mentionner en aucun auteur, soit François ou Latin, chose qui me despleut fort, les peusant trouuer en ce dit espais et ample volume (1) : parquoy attendant qu'en Latin

(1) Jean le Bon fait ici allusion au *De balneis omnia quæ extant apud Græcos, Latinos et Arabes, tam medicos quam quoscumque cæterarum artium probatos scriptores. . . . Venetiis, apud Iuntas, MDLIII.* dans lequel Bourbonne n'est pas cité. Il en est de même du traité d'Andræas Baccius : *De balneis totius orbis . . . Venetiis, MDLXXI,* paru 18 ans plus tard, qui n'en fait aucune mention.

ie mettray ceux cy, et ceux de Plommieres en lumiere, ie deduyray icy leurs effects, et divertiray ceux qui se mettent en chemin indifferemment de bien loin pais, de n'aller n'y venir aux Bains, comme ils font, à la volée, pensans, et cuydants qu'vn chascun Bain peuue faire toute chose, et miracle vniuersel de toutes maladies longues et deplorees.

CHAPITRE II.

Borbonne les Bains est vn bourg au Bassigni à vne lieuë de Coiffy, pres de Montigny le roy. De Chaumont distant de dix lieuës, où se trouuent toutes choses necessaires à la vie de l'homme, et nourriture des cheuaux, ou il y a logis propres et commodes aux grands et aux petits, et qui est pour le mieux, à bon et raisonnable prix en tout temps et tousiours : et lieu pour se promener, et pour le plaisir et recreation des sains et malades : s'y trouuent apoticares pour le secours des patients et malades. De l'antiquité d'iceux suffira mettre en ieu et euidence vne pierre d'vne antique colonne, où sont ces mots des monuments et caracteres Romains, *Borboni thermarum Deo Mammonæ, Ca. Latinius Romanus in Gallia, pro salute Cocillæ vxoris eius ex voto erexit.* Ceux qui ont leu les histoires, sçauent qu'Augustus, et Cocceius *nisi de rebus magnis legati.* Par là le temps est aisé à supputer : là fut uue colonie des Romains, comme il appert ès monuments et tombeaux en la forest de Coiffey le bas, qu'on dit vulgairement le cemetiere des Sarrazins (1), tout le Voge et les montaignes de Donons y estoient comprises et est la fabrique et ourrage tant à Bor-

(1) Nous lisons à ce sujet dans l'*Abrégé de la propriété des bains de Plommieres*, pag. 10. « Ont esté les Romains qui auoient trouvé leurs effects par la voix des Druides, et cherchoyent à bien faire aux prouinces, les dits Romains pour se immortalizer où

bonne qu'à Plommieres (lieux distans l'un de l'autre de neuf lieues) des Empereurs Romains, lesquels s'estudioyent à l'immortaliser, et benignement et liberalement, procurant le bien public des Prouinces comme à faire chaussees, levees, ponts, chemins, faire porter les riuieres, et les assembler, ou bien les destourner, pour rendre le pays fertile et fructueux, et mille autres belles besongnes qu'on voit par toutes les Gaules. C'estoyent gens, lettrez, philosophes et dieux terrestres du genre humain, se contentans de si peu de tributs et impôts, que les pays estoyent heureux et tenus riches et en paix, comme en vn paradis de iustice et equité, dont estoyent reputez et tenus pour dieux : or depuis que les Gots autre meslange de barbares vindrent à courir le monde, tout ce qui y estoit de beau et de bon fut abbatu et ruiné, d'où est venue ceste oubliance de temps et des facteurs et restaurateurs : en est resté si peu que ce ne sont que vestiges et bien petites de ce qui est de si grand artifice et de si haut pris.

CHAPITRE III.

Audict Borbonne y a plusieurs fontaines et bains, la Martelle est appelée de l'antiquité Masaille, si pleine qu'on ne la scauroit endurer non plus que le feu : elle est limoneuse le possible : limon ou fange qui sert à ce que nous dirons

ils auoient charge et dignité et fut une colonie de Romains sur tout le Vosge, depuis Coiffy jusques au Rhin, comme se voit encore au dit Coiffy, en la foree qu'on appelle le Cimetière des Sarrazins, d'où l'ay extrait grand nombre d'epitaphes latins des monuments anciens d'où se peuuent tirer force mémoire des antiquités de la contrée, et est chose estrange de voir un cimetière devenu en bois de haute futaie qui monstre bien que le pays a été autrefois plus peuplé et depeuplé qu'il n'est pour le présent...

au chapitre des maladies. De la est portée l'eau par vn brel traiect en vn amphitheatre d'assez bonne capacité. Il n'y a homme qui la puisse durer sans eau froide, sans estre bouilly et rosty, à ceste cause y a un canal d'eau froide pour la temperer selon la force des patients, outre une muraille en y a vn autre semblable, lesquels estoyent au temps des peres de la patrie, à couuert avec tout ce qui se pouuoit desirer à bains pour le plaisir en Italie. Ceste fontaine est appelée maintenant pour le plus souvent la fontaine saint Anthoine. Les noms depuis le Christianisme des villes, bains, et autres antiquitez ont changé de denomination, comme tous abysmes, abysme de Pylate, acqueducs et ruines de l'antiquité, ourrages des fees, ou des Sarrazins, ainsi et pour huy le peuple si bien appris. Les gens d'honneur, et de moyen, et d'apparence, font mener l'eau en leurs maisons et chambre, comme bien est la coustume : et la font mener des le soir pour la plus part, et vne tierce partie le matin, et si est encor'trop chaude, qui faict que sans autres eaux, elle sortit et effectue ses effets plus gentille-ment. Autant en fera on bien aux bains mesmes, mais il le faudra laisser sans le vuidier long temps, et tout plein à la desbordée. On se baigne deux fois le iour selon l'exigence de la maladie du patient, et *ad tempus*, où il faut obseruer tout ou partie de ce que les medecins qui ont escrit du regime que faut tenir aux bains, avec bon conseil d'un medecin docte, qui y est necessaire, si on veut en rapporter, ce qu'on désire en rapporter. aussi n'aller n'y cy, ny la, qu'auant que de s'acheminer auoir ce present liure, et le conseil des medecins qui scauent la propriété de ceux-cy, ou de ceux là. Propriété qui ne se peut escrire sinon par ceux qui les ont fort frequentés, avec soin et diligence, et grande obseruation de ce qui en peut estre, et de ce qu'ils y ont tousiours veu et obserué. Sont plusieurs autres sources et fontaines et bains coulants au dessous du cousteau, mais celle qui est diete et nomme le bain Patrice

ou Patri, ou estoit la maison du Seigneur Romain, venue des Senateurs de Rome, est belle et quarree, et en forme vn peu comme oualle et bien pauee, apres de laquelle se voit le lieu où autrefois ont esté salines, et depuis delais-sées et abolies, de peur du degast et bois qui s'en fut faict. Le Cuseau de la riuere et austres fontaines se rendent partie dedans ledict Bain Patri mesme, dont l'eau en est quelque peu contaminée et mise quasi en oubly de ses propres habitants. Outre y a vn grand Bain plus long que large de grande grandeur pour toutes gens riches et pauvres, vexe de toutes maladies et malandres : où y peut entrer pres de cent personnes indifferemment, et tout nuds comme beaux Adamiestes, (la ciuilité est plus grande pour les pauvres à Plommieres, iadis estoit ce quarre fermé, où estoyent grandes galleries, et au reste couvert : ce qui a amené ceste ruine à si grande richesse et piscine de Siloë depuis la guerre des ducs de Bourgongne, avec le Roy de France, il ne demeura place en Bassigny sans ruine de feu pour lors, ou bien peu bien fortes) est que le Roy est seigneur de Borbonne. Les Bains, et monsieur de Borbonne pour partie, ieune gentilhomme orné de plusieurs vertus recommandables, la feu mere duquel aussi, et pour exemple ses predecesseurs pour leur chasteté ont eu en horreur lesdits Bains pour se trouuer de Bourgongne, Suisse, Allemaigne, Lorraine, et autres païs circonuoisins, force filles de ioye, et bonnes compaignes, attendu aussi la priere et suscitation des bourgeoises du lieu, lesquelles craignant que leurs maris ne s'adonnent à ceste venaison fresche, et souuent bien farcie. Les officiers du Roy se condescendants à tout, pour ce que ie vous laisse à penser (comme est la coustume) et à deuiner.

CHAPITRE IIII.

Quant à la qualité de l'eau, elle est sulphurée autant ou

plus que s'en peut trouuer au monde. De disputer ici comme se font les eaux chaudes sous terre, qui en est la manière, et comme elle peut estre apperennée et perpetuelle, et si la mixtion est simple, ou composée, n'est ici le lieu en c'est abbregeé, ioinct que le medecin doit auoir apprins cela d'Hippocrates, d'Aristote, de Vitruue, Senegue, et autres vieux maistres Grecs, Latins anciens et modernes, qui ont fait speculation curieusement de cecy. Les parties ou redites desdites opinions, se voyent en *Margarita philosophorum* : suffise icy dire que nous nous contentons de le recognoistre à *posteriore et ab affectis*, qui est la philologie de la medecine la plus assuree, et où y ne gist plus demonstration, et plus apres en disputer est ceuvre faicte ie decideray cecy en mon Latin, tant de la Fomitière, matière et suc ou est le feu allumé sous terre. La propriété donc de ces bains est en ce distique declaree assez pour quasi se bien contenter,

*Ischiadem, caneros, et aquas quæ sub cute curant
Et quodcumque facit frigida causa malum.*

Soit au dedans ou au dehors ladicte disposition, et maladie procreée de froidure et humidité comme apoplexie, epilepsie, paralysie, vlcere dicte *Noli me tangere*, où vne Princesse en a esté guerie avec le temps : hydropisie, cancre, ocult ou vlcere, le nom lèpre, morphée, psora, scabie, malmort, galles, et toute infection du cuyr. l'ay dit ailleurs que coperose, boutons et macules du visage, et depuis la ceinture en bas terebints que si surviennent par fois, comme cinelles ou cineulles, peu de gens ont veu le fruit de terebinthus, de façon que tout en est semé avec espouuementement des personnes, vient des hemorroides retenues, et autres telles belles peintures du visage. Je ne veux obmettre comme les coups, contusions, les cicatrices, les vulneres et playes, soyent d'espée, baston, pierre ou balle, ou autre chose s'y trouuent bien, et comme les mouuements

perdus s'y recourent braument et incroyablement, comme j'ai veu. Quant aux gouttes, *nisi sit lapidosa podagra vel chiragra curantur*. Les sciaticques deplorees et maistresses de la diette s'y guerissent, pourveu que par trop de temps n'y ait en l'aine vne ou plusieurs grosses glandes dures, comme fer ou acier, toutes fois encore assez souvent la fange y sert bien appliquée, miraculeusement comme en tous autres accidens, ou elle est requise. Je ne scay qu'a semé ceste heresie, qui est que les bains ne valent rien aux verollés, au contraire les bains retirent le vif argent et vnguent du centre et habitude de tout le corps, et les remet en sain et pristin estat. Experience oste toute dispute et argurie : ie ne parle des oedemes, et leurs semblables tumeurs, qui y sont incontinent curées. Pour conclusion de ce chapitre tu auras que ceste eau est chaude, et seiche au premier degré, second, tiers et quart, comme l'y voudras prendre, et qu'elle guerit toutes qualités contraires. Quant au bain Patri ou Patrice, l'eau est salée ou le sel domine sur tous autres fossiles et minières, et si elle n'estoit excessivement chaude ou bien refroidie, et la gouttant tu la trouuerois vne mesme eau, que celle de Marsau, Moyenuic et Salins, fontaine qui est vne grande richesse et thrésor pour le païs, si on s'en vouloit ayder, et augmenteroit le domaine du Roy, et plus que toutes celles que j'ai nommées, pour estre ceste cy medicamenteuse, et les autres non, ce qu'elle peut guerir tu le vois en ceux qui ont escrit de *balneo aquarum salinarum calidarum, et sponte natura nascentium*. La conception s'y trouve des femmes steriles et mieux en vsage.

C H A P I T R E V.

Quant à la curation et regime, et le temps qui s'y faut tenir, tout y est notoire, hormis la cognoissance et science du temps qui a esté ignorée par tous ceux, qui en ont

jamais escrit, ny par experience ou vsage quotidian. Les Allemands prescriuent soixante ou cent heures plus ou moins, les François quinze ou vingt iours. Les Italiens le boire : ny les vns ny les autres n'entendent ce qu'en doit estre. Raison, parceque le temps ne se peut prescrire, ny la quantité d'eau à boire. L'eau n'est suffisante à boire seulement, et aussi y a plusieurs complexions qui ne peuuent porter grande quantité d'eau sans encourir mal, comme on le voit auenir à Luc en Italie. Parquoy y faut attendre vne crise ordinairement, si on s'en veut retourner sain et guery. L'appelle crise avec lasitude et selon les maladies, et partant ne faut dire 20 iours, 30 iours ains deux mois, trois mois et plus s'il est de besoing. Veux-tu emporter vne maladie longue et chronique (on ny va que pour celles-là) en temps d'une maladie ague, ce sont resuerie et mere asnerie et non par artifice ni science. Parquoy le medecin auisera à ce point sur toute chose, et m'en saura bon gré et bonne grace la posterité, et les philolotroniens. Outre ne suffit pas de se purger au commencement, ce qui conuient faire avec minoratifs, puis ayant prins le bain trois ou quatre iours, plus ou moins, pour estre les humeurs desgelees dans le corps, se purger et seigner à bon escient, selon que la maladie le requiert : la plus part n'ont que seue en infusion, l'infusion est pour le lieu où il est recent et verd : mais estant sec et gardé, comme nous l'auons, soustient et porte grande decoction, secret qui deliurera Mesue des Médicastrotes et de leurs calomnies, de propicier et beneficier le ventre : les autheurs medecins en on escrit vne pleine forest, et des remedes par trop. Es lieux ou sont les bains, la roture y est cognue, comme estoit la curation, des maladies du temps d'Hippocrates en l'Isle de Coe, qui a fâict qu'il n'a point escrit les remedes ny sa methode, ne ce qu'il faisoit des malades de ses epidemies. Et que les commentateurs ne se trauaillent, mesme Galien pour cela d'auantage : luy qui estoit pere de breueté laissoit cela, comme

chose trop connue : omission qui pour le respect de nous autres est cause que jamais ne sera ny ne fut entendu , et n'y a moyen de l'entendre, encores que le grand Turc possede le pais, si on n'y va pour estre encore demeurée la-dicte roture et manière de faire pour l'apprendre et s'en servir.

CHAPITRE VI.

Assavoir mon si la diette doit estre conferee ou preferee aux bains, ou les bains à la diette, ie l'en diray mon opinion, et conclusion apres longue deliberation approuuee par la magistrale experience. J'ai eu sur mes observations depuis dix ans la diette fort suspecte, tant à raison des bois de gaiac, squine, et farce pareille, qui est la racine de similax aspera, qu'autre telle nouveauté, pour iceux alterer le foye, poulmons, cœur, rate et autres parties qui demeurent tant deseichees que jamais ne se ressemblent, et mesme quand la dicte diette est faicte et ordonnee, par gens qui n'ont pas apprins à accorder vn luc, nos peres grans scauoient auant que ces bois fussent pardeça et mieux que nous. Je ne veux pas reprocher que pour les gros soupriers, replets, oyseux, paresseux, et leurs semblables sur le retour de leurs aages, ne puissent profiter aucunement, *idque ad tempus*. Mais la vraie methode de diette, est comme dict le proverbe françois, qui est : Il ne se garde pas bien, qui ne se garde tousiours, iouxte celuy aussi d'Espagne, qui en *come pauco, come mouscho*, qui en *mouscho pauco*. Il ne fait pas bien diette, qui ne la fait tousiours, c'est à dire, qui ne retranche ses morceaux estant suiect à maladie, cacochimie ou autre non seconde : ains aduerse valetude. Quant aux bains ils decourent maladies incognues aux medecins, et les font cognoistre infailliblement, où gist toute la difficulté de la science. Maints medecins font faire diette à des patiens, qui maladyoient de maladie occulte

et incognuë, et hors de leur diette se trouuent pirement que deuant, les bains ne peuuent iamais nuire avec vn medecin, ny interesser le corps, comme faict la diette. Bref quand tu n'auras que le bien de cognoistre ta maladie, n'est ce pas pour entrer en esperance de guerison ? Et partant ne te fasche à faire mettre autant de temps à prendre et faire les bains que la diette, et tu en auras bonne issue : ioint qu'à la diette n'y a qu'ennuy, desdain, et desplaisir, au contraire au bain n'y a que delices, et n'y dure le temps si peu que rien, ou bien le voudroit on retarder s'il estoit possible, pour le plaisir ou prouffit que l'on y a. Le poëte le conclud en ces vers.

*Publica morborum requies, commune medentum
Auxilium, præsens numen inempta salus :
Amisum reparant lymphis impune vigorem,
Pacaturque xgro luxuriante dolor.*

Ainsi vois tu ta guerison et en resiouyssance, et n'y a tant vexé malade, qu'il n'ait quelque remission a y chercher son mal : ce que tu vois à Plommieres tout le temps du mois de May, l'automne et quasi tout le reste de l'année (ostez les grands froids et grandes chaleurs n'y a mois autres, qu'on ne s'y peue baigner) qui est vn lieu de plaisir pour l'effet des eaux et grande douceur, beauté et bonté et voisinage de Remiremont place et villette, qui merite tenir le primat de l'empire de tout l'vniuers tant pour le nombre de Vestalles qui illustrent et conseruent le monde, que pour la prudence et chasteté de madame l'Abbesse, exemple de toutes bonnes vertus. Tout ce que l'ay ici discouru, l'espere que le prenant en bonne part, et de sain iugement, donnera ample et certain contentement, à ceux qui desirent estre aidez des remedes que Dieu a laissés sur terre, et à ceux qui ont enuie d'estre coadiuteurs et fauteurs du bien public. L'homme est né pour profiter, bien faire, viure et mourir pour sa patrie, et m'esbahy, comme ils s'en trou-

uent par occasion que ce soit ou matière ou pretexte, aussi d'eleuer les armes pour se defaire soy mesme, mettre son païs en seruitude de ses ennemis anciens ou nouueaux qui est moins que d'esgratigner simplement sa patrie, pour laquelle garder, maintenir et augmenter toutes nations du monde, tant barbares que non barbares se sont mises librement, franchement, et volontairement à tous dangers et especes de mort.

CHAPITRE VII.

Combien qu'il soit par vn compendium et epitome assez demontre que la diette ne peut rien faire de ce que les bains font, et que le temps ne s'y peut prefire, si n'ay-ie voulu laisser la dispute que premierement ie n'aduertisse, comme pour precaution, qu'ils se trouuent plusieurs Epitriques là et argytes auiourd'huy qui postposent toute chose à leur antimoine et quintessence, et plustost aux bains comme marchans aux foires qu'ailleurs. L'antimoine ou essence quinte disons plus pouuoir, et effectuer plus en vn iour toutes choses que la diette, ny les bains ne pourroyent faire en vn an. L'vsage de l'antimoine vieillit à cause des massacres qu'il a faicts. Ie ne purge que par election : ains tant le bon que le mauuais suc, par vne veneneuse qualité et vehemence estrange : autant en faict le mercure préparé, poison que plusieurs tiennent pour secret en verolle et en peste, et leurs semblables. I'en ay veu plusieurs morts pour en auoir prins, ayant l'estomach ulcere et tout charbonné. La quintessence est trop vehemente et penetrante pour la mollesse de noz corps. Vn quidam cest esté pensant rompre la pierre avec telle essence (la pierre ne s'oste que par manuelle operation, dit Galien) rompit et vlcera le perineon a vn bien honneste marchand : Le Messer Mechoaran a ià longtemps perdu son regne en Espagne et commence fort icy, i'en ay dit en mon etymologicon fran-

çois ce qu'il faut dire et sauoir. Parquoy te reserueras aux bains, comme au premier et dernier remede des maladies desplorees et delaissé par les medecins, croyant que les bains sont vne sainte eau beniste du Paradis, où nous cognoissons l'immense bonté et largesse du bon Dieu, qui nous a donné en ceste terre tous ces biens et felicitez pour signals des choses plus parfaites et heuteuses que nous esperons auoir en son palais et theatre.

*Nostro est thermarum innatus similis calor, ergo
Corpora conservant, lapsaque restituunt.*

Miromontij Amauensis

R. et Ilustr. CARD. GUSIANI.



